

L'hon. Paul Hellyer (ministre de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, pareille directive n'existe pas. Cependant, je serais très heureux de demander au sous-ministre de la Défense nationale, à qui les services d'information du ministère font rapport, de comparaître devant le comité d'ici quelques jours afin de rassurer mon honorable ami qu'aucun renseignement semblable n'est donné et que jamais nous ne songerions à le faire.

L'hon. M. Churchill: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre affirme-t-il à la Chambre qu'il n'existe aucun document d'information intérieure pour les forces armées?

L'hon. M. Hellyer: Non pas, monsieur l'Orateur. Le directeur de l'information intérieure fait rapport au directeur des services d'information qui fait rapport au sous-ministre. Voilà pourquoi j'ai dit que j'aimerais que le sous-ministre témoigne au comité et explique à mon honorable ami pourquoi il est essentiel que les forces armées reçoivent des renseignements exacts et n'aient pas à se baser sur certaines déclarations que les journaux lui attribuent.

L'hon. M. Churchill: Une question complémentaire. Les membres des forces armées n'ont-ils pas lu le discours à couverture rouge, prononcé par le ministre le 7 décembre?

L'hon. M. Hellyer: Je l'espère bien, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'ÉNERGIE

LE RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ÉTUDE RELATIVE AUX POSSIBILITÉS DE LA BAIE DE FUNDY

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Halifax): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Mines. Serait-il en mesure de nous dire si le groupe spécial qu'on a formé pour étudier la question de l'énergie marémotrice progresse dans ses travaux? Pourrait-il également nous dire vers quelle date nous recevrons un rapport ou des recommandations de ce groupe?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, le comité du génie de la Commission s'est réuni récemment à Montréal, je crois, afin d'interviewer diverses sociétés de technologie et d'évaluer l'aide que chacune d'elles pourrait offrir dans l'étude que l'on fait des possibilités marémotrices de la baie de Fundy. Le comité examine présen-

tement ces propositions et, dans les prochains jours, la Commission tout entière se réunira pour examiner les recommandations du comité spécial d'étude.

L'AGRICULTURE

L'ÉTUDE DE LA DEMANDE D'UNE CONFÉRENCE NATIONALE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, j'aimerais demander au ministre de l'Agriculture si le gouvernement a reçu de la Fédération canadienne des agriculteurs un mémoire où, notamment, elle prie le gouvernement fédéral de convoquer une conférence agricole nationale. Le gouvernement est-il bien disposé à convoquer une telle conférence en vue d'attirer l'attention sur les problèmes de l'agriculture et y trouver des solutions?

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, le gouvernement a reçu en effet un mémoire de la Fédération canadienne des agriculteurs et nous avons eu ce matin avec ses membres une rencontre très utile et très instructive. Toutes les propositions contenues dans le mémoire, y compris celle d'une conférence nationale sur les objectifs agricoles, seront sérieusement examinées par le gouvernement.

M. Douglas: Question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Pourrais-je aussi demander au ministre quand nous aurons le rapport de l'enquête sur le prix des machines agricoles? Quand le ministre compte-t-il faire un rapport à la Chambre et déposer la correspondance qu'il a échangée avec les fabricants d'outillage agricole?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, je compte faire rapport à la Chambre sous peu.

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question complémentaire à la première du député de Burnaby-Coquitlam. Maintenant que le ministre a eu amplement le temps d'étudier le mémoire où le gouvernement du Manitoba demande la convocation d'une conférence nationale sur l'agriculture, voudrait-il nous dire s'il a répondu à ce gouvernement et, si oui, aurait-il l'obligeance de déposer sa réponse?

L'hon. M. Greene: Monsieur l'Orateur, nous avons reçu une lettre il y a quelque temps. Pour la déposer, ainsi que ma réponse, il faudrait je pense, me conformer à la règle sur la correspondance échangée entre les gouvernements fédéral et provinciaux.